



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 10 FEVRIER 2025

RIUNIONE DI U CUNSIGLIU D'AMMINISTRAZIONE DI U 10 DI FERRAGHJU DI U 2025

RAPPORT DE LA PRESIDENTE

RAPORTU DI A PRESIDENTE

Objet : Amendments au Guide des aides au tourisme 2022-2027

Ughjettu : Migliuramenti à u Guidu di l'aiuti à u turisimu 2022-2027

Ces amendements tirent les enseignements d'un peu plus de deux années de fonctionnement de ce dispositif d'aide au tourisme, adopté par l'Assemblée de Corse par délibération du 28 avril 2022. Dispositif qui a produit des effets significatifs en termes de structuration de l'offre par des porteurs de projets publics ou privés et qui, à la lumière des divers projets soutenus, appelle à être amélioré que ce soit en introduisant des modifications au sein des mesures d'aides ou encore en créant une mesure nouvelle dédiée au cyclotourisme, filière en forte structuration.

A l'horizon 2027, les amendements qui vous sont présentés ambitionnent de poursuivre l'amélioration de l'attractivité de la destination et de la compétitivité et de la montée en gamme de ses entreprises. Toujours dans une logique de développement durable et de transition écologique de ce secteur d'activité mais aussi d'extension de sa période d'activité, objectif et condition d'un développement équilibré sur le plan économique, environnemental et social.

Pour mémoire, le guide des aides au tourisme 2022-2027 est un dispositif reposant sur quatre axes :

- ▶ **Axe 1 : L'organisation et la structuration du territoire**
- ▶ **Axe 2 : L'accompagnement de l'offre touristique**
- ▶ **Axe 3 : L'accompagnement social des acteurs**
- ▶ **Axe 4 : Ingénierie - Innovation - Numérique**

Cette démarche suppose à l'évidence une volonté commune entre les acteurs institutionnels et les partenaires privés, socio-professionnels et associatifs.

UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La Corse se trouve au sein du premier bassin récepteur mondial du tourisme. C'est une réalité géo-économique qui impose à la destination Corse d'avoir un positionnement s'inscrivant sous les objectifs suivants :

- * Faire de la Corse une destination accessible en permanence,
- * Transformer une économie saisonnière en économie à l'année,
- * Veiller au respect de l'acceptabilité environnementale et sociale,
- * Faire de l'identité une ressource au service du développement et un avantage concurrentiel sur les marchés.

PERSPECTIVES A L'HORIZON 2027 :

Un tourisme durable valorisant l'identité, répartit sur l'année et les territoires

1. Une politique touristique partagée

Une politique touristique pour la Corse doit-être acceptée et partagée par le monde socio-professionnel, l'ensemble des acteurs et la population.

Les conditions pour atteindre cet objectif sont les suivantes :

- * Une acceptabilité du tourisme par les Corses,
- * Une compréhension fine de l'offre et de la demande,
- * Un marketing ciblé et efficace pour agir sur les flux.

2. L'optimisation de l'accès à la destination

L'accessibilité est la condition première de toute stratégie touristique et la Corse, destination insulaire, doit résoudre cette accessibilité sur un triple registre :

- L'accès aérien,
- L'accès maritime,
- L'accès numérique.

De l'amélioration de l'accessibilité dépendent la viabilité et la durabilité de l'ensemble du système touristique.

3. La structuration de l'offre de la destination

- Une politique de territorialisation

Conforter la territorialisation des politiques touristiques d'accueil, d'information et de développement au sein des neufs bassins d'accueil définis par le volet tourisme du PADDUC. L'objectif étant une coordination et une optimisation des actions entre la Collectivité de Corse, via l'ATC, et les territoires représentés par leurs Offices de Tourisme.

- Une logique de développement durable

La dynamique de développement durable doit-être en cohérence avec un positionnement de la destination, à l'opposé du tout tourisme ou du tourisme de masse, pour aller vers un tourisme générateur de valeur ajoutée produisant un effet de levier sur tous les secteurs d'activité.

- Une montée en gamme des entreprises par l'investissement, l'innovation et la formation

Dans une logique de partenariat public-privé, la stratégie touristique doit s'appuyer sur la diversification et la montée en gamme des entreprises ainsi que la valorisation accrue des ressources naturelles et patrimoniales. Dans cette optique, le développement des filières de tourisme actif, porteuses de contenu de séjour en toute saison, fait partie des priorités de la structuration globale de l'offre de la destination.

En conséquence, il vous est proposé de bien vouloir vous prononcer sur l'adoption de ces propositions d'amendements avant l'examen de ce rapport en Assemblée de Corse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.